



Mutuelle d entreprise

Par taztaz

Bonjour,

Voici mon probleme , j ai démissionner voila pratiquement 3 ans de mon ancien employeur(grand groupe) , hors celui ci ne m a jamais résiliè au prés de la mutuelle de l entreprise , celle ci continu d'effectuer des remboursements complémentaire de la sécurité social . j ai contacté plusieurs fois la mutuelle pour leur expliquer ma situation mais eux ne peuvent rien faire car pour eux mon ancien employeur cotise encore pour moi .

Ma question est donc quel risque j encourt le fait de profiter des prestation de cette mutuelle (de plus ils ont changer de mutuelle est le problème est le même).

Je vous remercie d'avance